



L'Education à la Santé : quelle intégration au sein de la formation initiale des enseignants ?

Colloque UNIRèS

*« Education à la santé et complexité : Recherche, formation,
pratiques »*

Atelier 3 : Pistes pour la formation des enseignants

Jeudi 18 octobre 2012

Patrice BONNET

PRAG SVT – IUFM Marseille AMU



Représentations initiales en matière d'Education à la Santé

Approche scientifique

Approche hygiéniste

Quels contextes mettre en place au sein des masters professionnels afin d'accompagner l'étudiant au développement des compétences relatives à l'intégration de l'Education à la Santé ?

**Contexte
disciplinaire**

**Contexte de
recherche**

**Contexte
professionnel**

Contextes de formation

dynamique de promotion à la santé (conférence d'Ottawa en 1986)

déterminants de la santé et du bien-être

contextes sociétaux

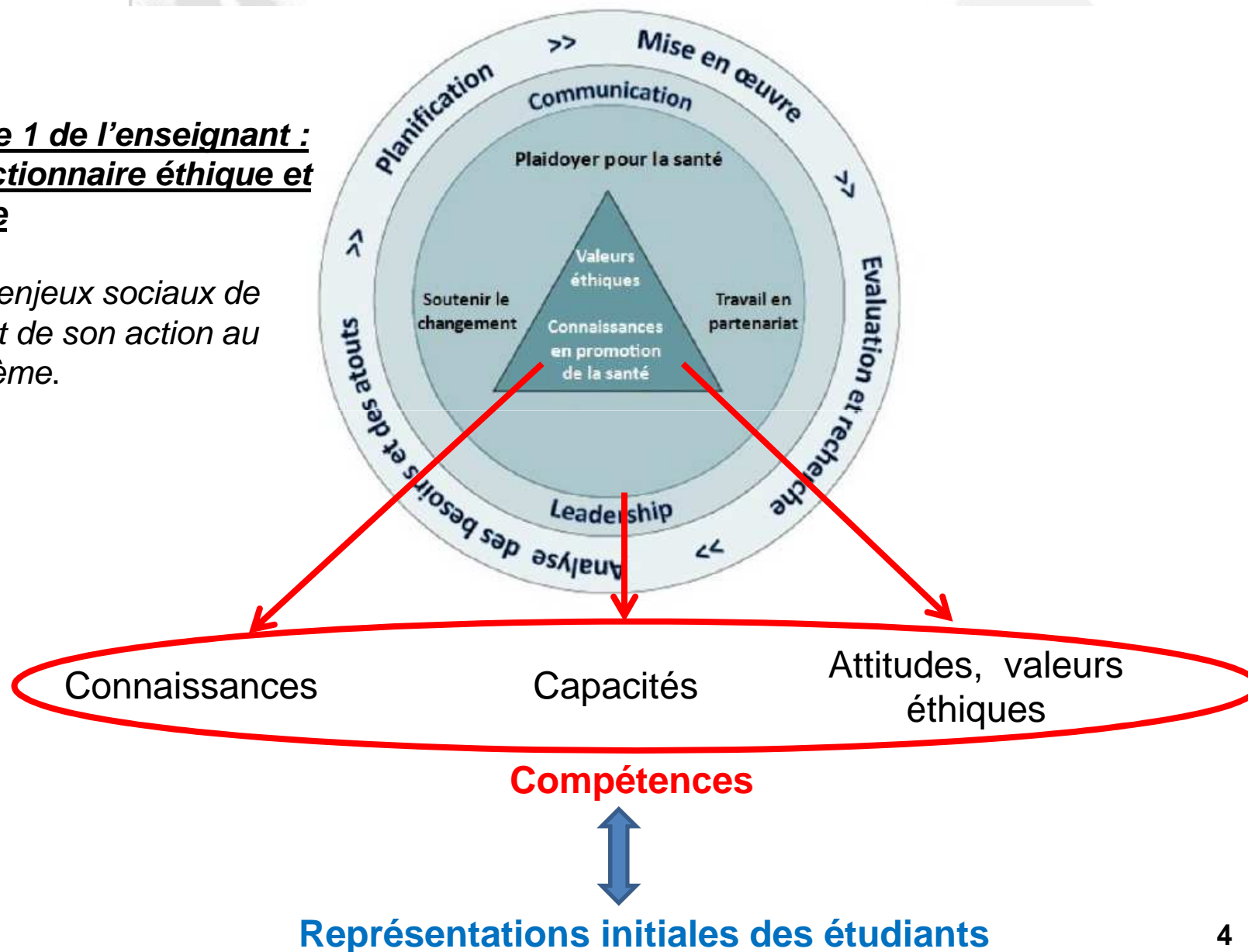
environnement

Quatre axes majeurs en Education à la santé

- ancrage social et individuel
- interdisciplinarité et le partenariat
- méthodologie de projet
- communication et la diffusion

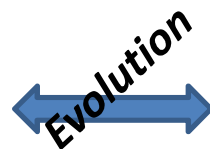
Compétence 1 de l'enseignant :
Agir en fonctionnaire éthique et
responsable

*mesurer les enjeux sociaux de
l'éducation et de son action au
sein du système.*



Représentations initiales en matière d'Education à la Santé

images cognitives, élaborées
en dehors de toute action



images opératives qui émergent
dans la situation d'activité

Emergence

Confrontation

Contexte
disciplinaire

Contexte
professionnel

Contexte de
recherche

Contextes de formation

→ Représentations de nature hygiéniste

*santé associée à la maladie, et donc à des recommandations, des gestes,
Impliquant une cohérence sociale*

→ Représentations scientistes

apport d'informations et d'explications sur la physiologie, les maladies et leur prévention

Cadre rationnel sans développement de l'autonomie

→ Représentations de nature éducative

Représentations de nature hygiéniste

santé associée à la maladie, et donc à des recommandations, des gestes, impliquant une cohérence sociétale

Représentations scientistes

apport d'informations et d'explications sur la physiologie, les maladies et leur prévention
Cadre rationnel sans prise d'autonomie



Le développement de l'éducation pour la santé en France : aperçu historique

Laurence Tondeur et François Baudier

L'éducation pour la santé a bénéficié du passage de l'action hygiéniste progressive à la constitution ponctuelle d'un système préventif qui s'est développé sur l'ensemble du pays. La mission donnée au Comité français d'éducation pour la santé de mettre en place les grandes campagnes nationales de prévention, l'aide financière attribuée aux comités régionaux et départementaux sont des exemples de développements institutionnels récents de l'éducation pour la santé.

actualité et dossier en santé publique n° 16 septembre 1996 |

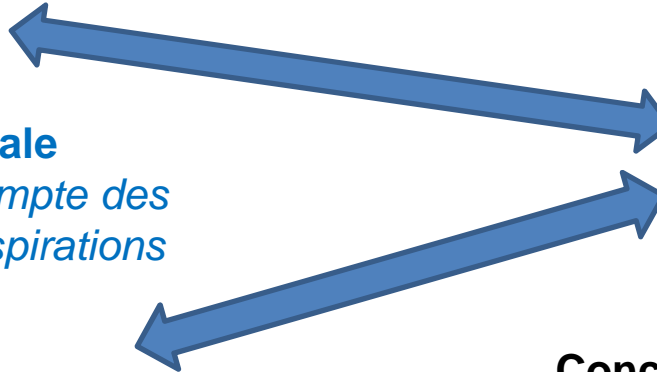
D'une approche curative puis
hygiéniste, à une conception positive



Évolution sociétale
*Nécessaire prise en compte des
changements et des aspirations
nouvelles*

Représentations de
nature hygiéniste

Approche
scientiste



**Conception positive de la
santé avec mise en œuvre
d'une éducation pour une
bonne santé**
**Cohérence sociétale de
l'approche**

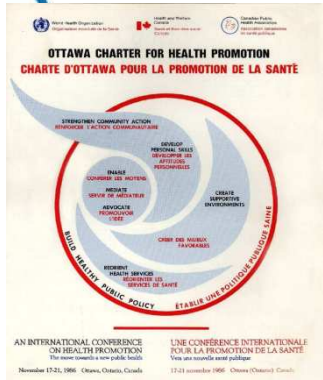
***Au niveau international : place centrale des
conférences organisées par OMS***

***La Santé
(définition issue du préambule de 1946 à la
Constitution de l'OMS)***

*La santé globale est un «**état de complet bien-être
physique, psychique et social, qui ne consiste pas
seulement en l'absence de maladie ou d'infirmité**».*

***Conception « positive », plus « dynamique » de
la santé***

Santé = « une ressource » pour la vie quotidienne



Évolution sociétale
Nécessaire prise en compte des changements et des aspirations nouvelles

Approche scientifique

Représentations de nature hygiéniste

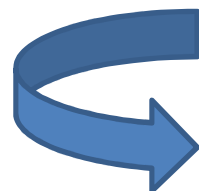
Développement ↔ **Promotion de la santé**

Conception positive de la santé avec mise en œuvre d'une éducation pour une bonne santé

Santé environnementale
Nécessaire approche intercatégorielle

Dimension interdisciplinaire et partenariale de promotion à la santé.

Dimension internationale



Nécessité de redéfinir la place de l'enseignement et de l'enseignant au sein d'une dynamique nationale, voire internationale.

Identification au sein des programmes de SVT des niveaux potentiels d'intégration d'une éducation à la santé

Envisager un « enseignement de » centré sur des savoirs à transposer



Retour vers une démarche scientifique

Envisager une « éducation à » centrée sur l'acquisition de comportements adaptés, et la connaissance des bonnes pratiques



Dimension éducative, interdisciplinaire et partenariale mais souvent retenue : démarche d'ouverture, partenariat étroit

Repérage des cadres réglementaires dans lesquels s'inscrit l'Education à la santé : recherche et analyse des circulaires.

Le socle commun des connaissances et des compétences

Décret du 11 juillet 2006

1. La maîtrise de la langue française.
2. La pratique d'une langue vivante étrangère
3. Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique
4. La maîtrise des outils de l'information et de la communication

Orientations pour l'éducation à la santé à l'école et au collège

NOR : SCOE9802899C
RLR : 505-0 ; 552-4
CIRCULAIRE N°98-237
DU 24-11-1998

« Les responsabilités de la société vis-à-vis de la santé des jeunes n'incombent pas, bien entendu, à la seule éducation nationale, les médecins du secteur hospitalier ou privé, les collectivités, les associations. Mais, dans l'acte éducatif, l'école et le collège ont un rôle irremplaçable à jouer, qu'il convient de définir et de préciser. La santé des jeunes pose des problèmes nouveaux et complexes, d'ordre économique, social, culturel, éducatif, juridique et médical. L'évolution de la santé des jeunes est le résultat de l'interaction de ces divers facteurs. Les divers services de l'État, les collectivités locales, les associations, les entreprises, les médias, les parents, les professionnels de la santé et de l'éducation ont chacun un rôle à jouer dans ce cadre des responsabilités partagées. »

PROTECTION DU MILIEU SCOLAIRE
Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté
NOR : MENE0602019C
RLR : 552-4 ; 505-7
CIRCULAIRE N°2006-197 DU 30-11-2006

I - Les missions

LA SANTÉ DES ÉLÈVES : PROGRAMME QUINQUENNAL DE PRÉVENTION ET D'ÉDUCATION

C. n° 2003-210 du 1-12-2003
NOR : MENE0302706C
RLR : 505-7
MEN - DESCO B4

L'école a la responsabilité particulière, en liaison étroite avec la famille, de veiller à la santé des jeunes qui lui sont confiés et de favoriser le développement harmonieux de leur personnalité. Elle participe également à la prévention et à la promotion de la santé en assurant aux élèves, tout au long de leur scolarité, une éducation à la santé, en articulation avec les enseignements, adaptée à la fois à leurs attentes et à leurs besoins ainsi qu'aux enjeux actuels de santé publique. L'objectif est de leur permettre d'acquérir des connaissances, de développer leur esprit critique et d'adopter par là même des comportements favorables à leur santé en développant leur accès à l'autonomie et à la responsabilité. C'est pourquoi la prise en compte de la santé des élèves ne peut être l'affaire de quelques spécialistes mais concerne l'ensemble de la communauté éducative. Aussi, la promotion de la santé en faveur des élèves est-t-elle indissociable de la politique éducative globale. Elle est également liée à l'action de prévention dont les champs sont définis notamment dans le contrat-cadre de partenariat entre le ministère chargé de l'éducation nationale et le ministère chargé de la santé. Ensemble, ces politiques concourent à transmettre aux élèves la dimension essentielle du respect de soi-même et d'autrui, favorisant ainsi leur intégration à l'école et, d'une façon plus générale, dans la vie sociale. Désormais, la politique éducative de santé à l'école est inscrite dans le programme quinquennal, défini en termes d'objectifs prioritaires, de stratégies

volonté de mieux faire partager les valeurs de solidarité, de respect et de responsabilité, de promouvoir la mise en place, poursuivie, ou renforcée une éducation à la santé des élèves, mobilisant l'ensemble des acteurs de la communauté éducative, déclinée à tous les niveaux de la scolarité, à la lumière des principes du socle commun de connaissances et de compétences défini par le décret n° 2006-830 du 11 juillet 2006. L'apprentissage de la vie en société, et de la responsabilité de soi-même, des autres et de la collectivité, à travers des actions transversales de la vie scolaire et de la construction des partenariats



Politique éducative de santé dans les territoires académiques

NOR : MENE1132801C

circulaire n° 2011-216 du 2-12-2011

MEN - DGESCO B3-1



4 - Un programme d'actions construit autour de sept priorités

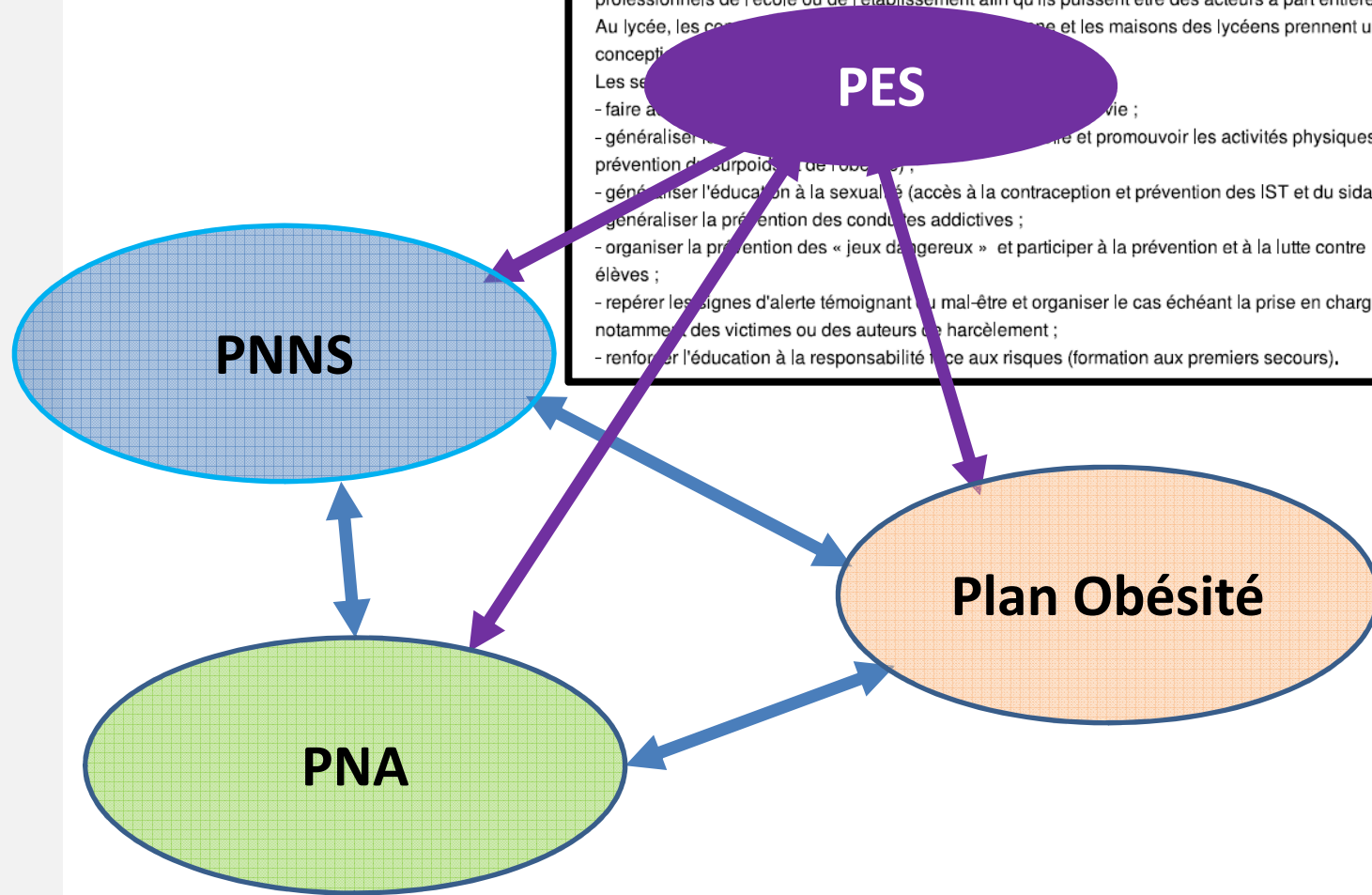
Dans ce cadre, sept domaines prioritaires sont retenus pour être programmés dans le projet éducatif de chaque école ou chaque établissement, selon des inflexions liées à l'analyse spécifique des besoins qui y est conduite dans le cadre de la démarche de projet s'appuyant notamment sur des données issues du cahier de l'infirmière.

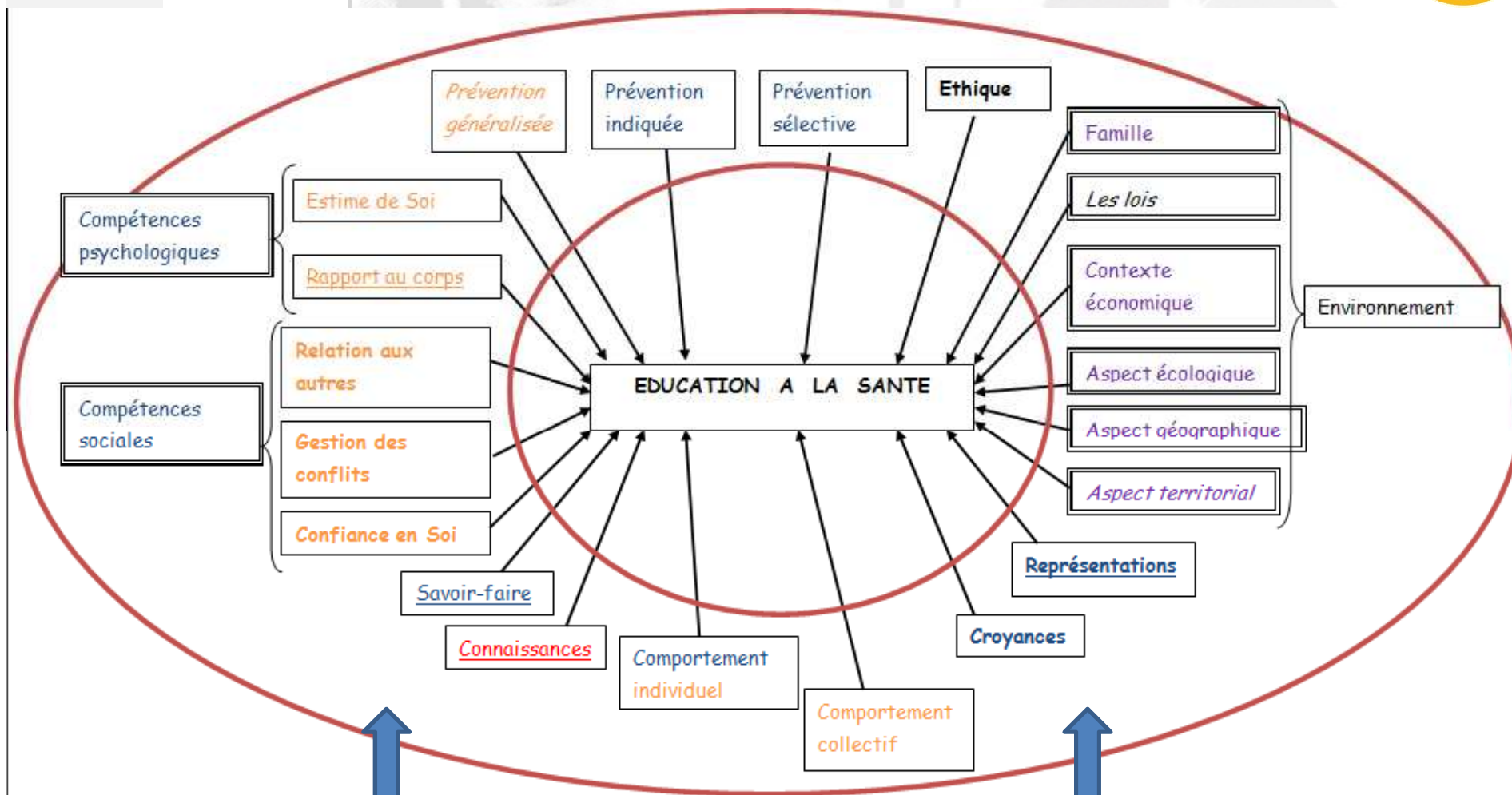
Les objectifs formulés ci-après et développés en annexe sont étayés d'un rappel des dispositions législatives et réglementaires en vigueur qui s'inscrivent également dans des politiques interministérielles en cours de réalisation et les différents plans qui les mettent en œuvre.

Il s'agit d'organiser l'ensemble des actions en veillant à diffuser largement l'information aux parents, aux élèves et aux professionnels de l'école ou de l'établissement afin qu'ils puissent être des acteurs à part entière du projet.

Au lycée, les centres de documentation et les maisons des lycéens prennent une part active dans la conception et la mise en œuvre des actions.

- Les sept domaines prioritaires sont :
- faire accéder tous les élèves à une éducation de qualité ;
 - généraliser l'éducation à la citoyenneté et promouvoir les activités physiques (intégrant la prévention des surpoids et de l'obésité) ;
 - généraliser l'éducation à la sexualité (accès à la contraception et prévention des IST et du sida) ;
 - généraliser la prévention des conduites addictives ;
 - organiser la prévention des « jeux dangereux » et participer à la prévention et à la lutte contre le harcèlement entre élèves ;
 - repérer les signes d'alerte témoignant du mal-être et organiser le cas échéant la prise en charge des élèves repérés, notamment des victimes ou des auteurs de harcèlement ;
 - renforcer l'éducation à la responsabilité face aux risques (formation aux premiers secours).





Dimension éducative élargie, interdisciplinaire et partenariale au sein d'une
approche holistique

**Cadre articulant l'éthique, le
théorique et la méthodologie ;**

**Etablissement de relations
élèves – adultes et d'échanges**
→ dans un cadre neutre,
→ prise en compte du collectif et
de l'individuel



**EDUCATION
A LA SANTE**

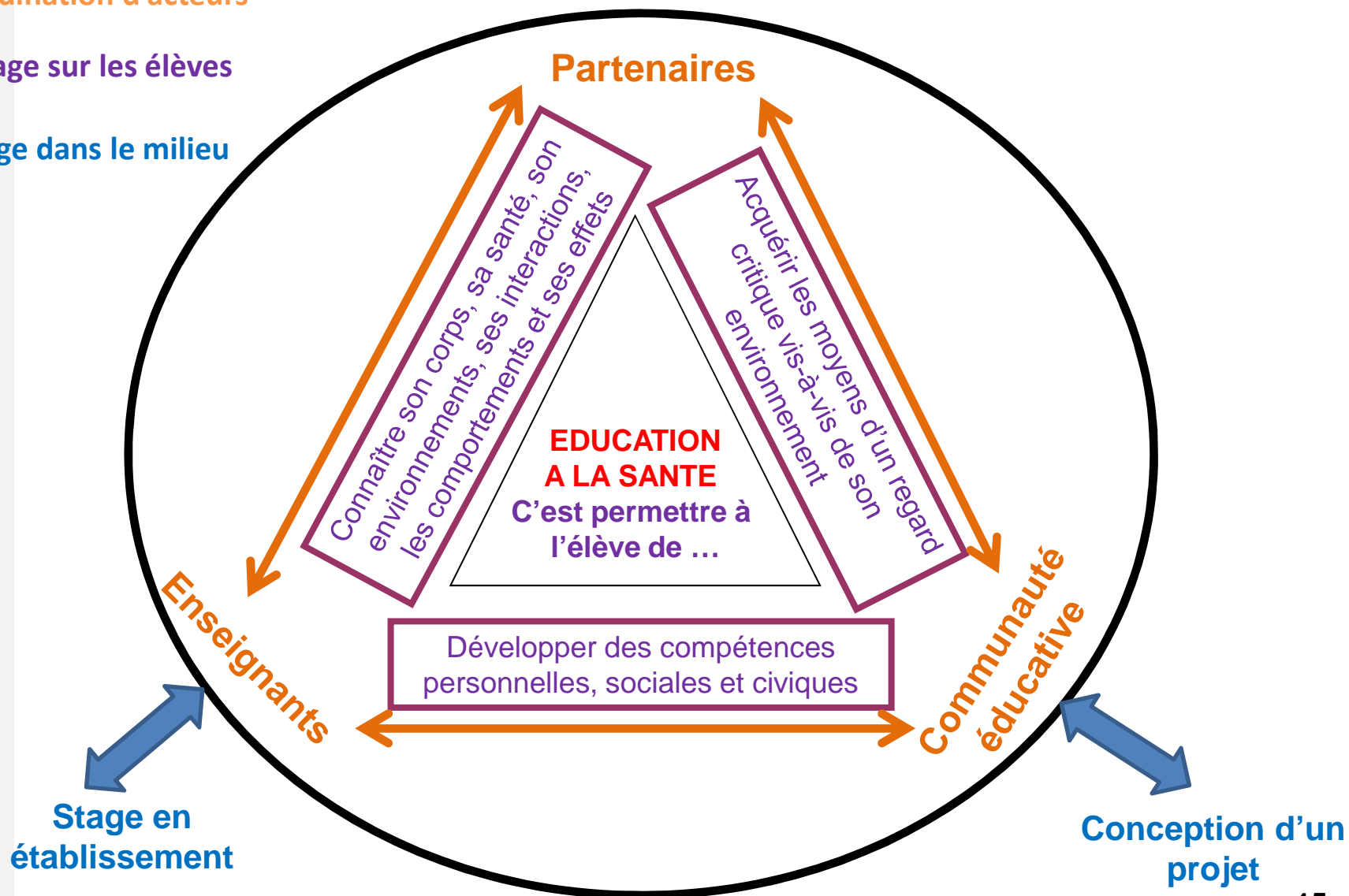
**Création d'environnements
favorables à la santé, action
communautaire**

Responsabilisation des élèves
→ développer leur autonomie et
leur respect d'eux-mêmes

une coordination d'acteurs

un centrage sur les élèves

un ancrage dans le milieu



- Eloignement de l'ancrage disciplinaire SVT
- Appui sur des besoins identifiés
- Articulation pertinente d'interventions inter-catégorielles
- Développement de l'autonomie des élèves

Construction de nouvelles
compétences
professionnelles liées à
l'éducation à la santé

Limites

Difficulté d'intégration des
partenaires selon leur statut au
sein du projet

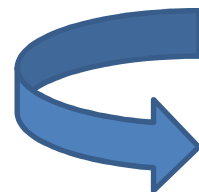


Connaissance précise des
personnes, mais aussi une
préparation fine des interventions

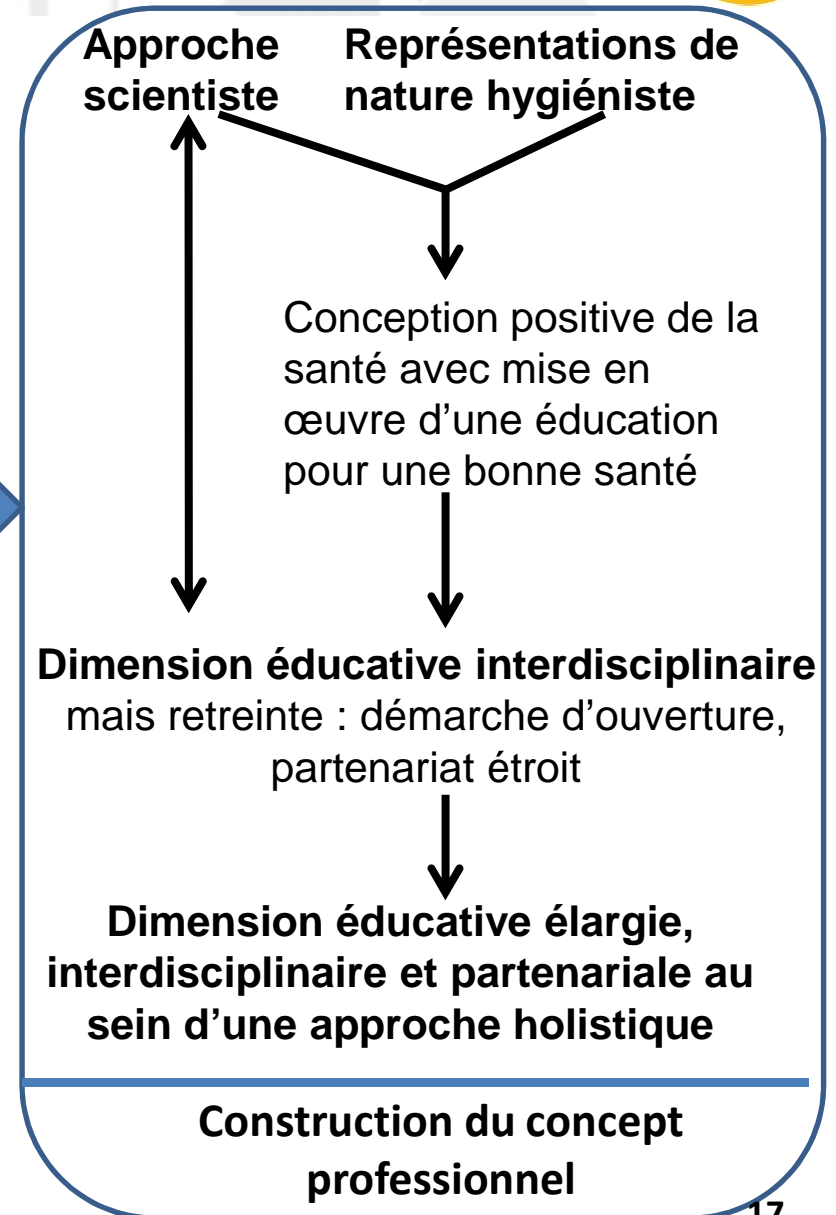
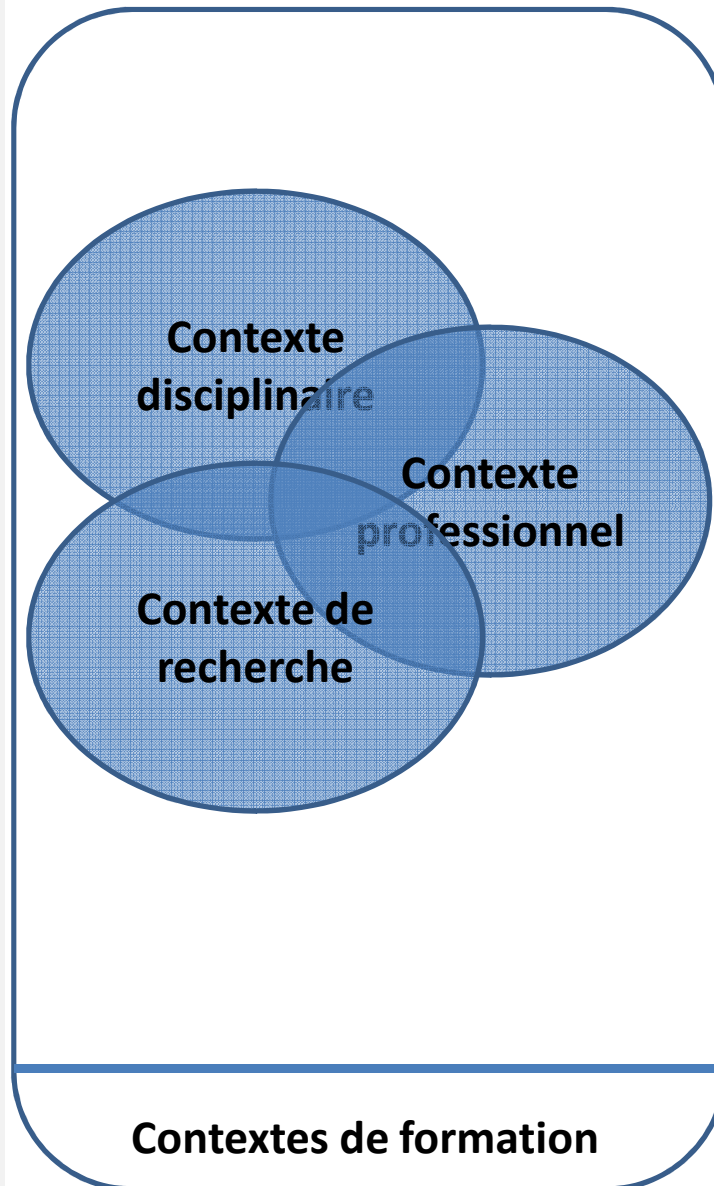
Difficultés de mise en place de
conditions favorables à la libre
expression et au partage

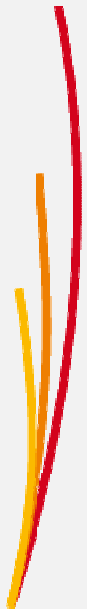


Animer et créer un climat de
dialogue ouvert dans le cadre
d'une action partenariale



**Nécessité de passer par l'analyse
de pratique sur le terrain**







Etape 1 : Constituer l'équipe et choisir les partenaires

1. Personnes impliquée s
2. Modalités de travail

Etape 2 : Analyser la situation et fixer des objectifs

1. Situation initiale et priorités retenues
2. Les objectifs du projet

Etape 3 : Organiser le projet

1. Activités : objectifs spécifiques et planification
2. Intervenants, animateurs ...
3. La gestion des élèves
 - Prises en compte des représentations initiales
 - Cadre d'intervention au niveau des individus, des groupes d'élèves
 - Travail préparatoire à l'intervention auprès d'élève(s) utile dès la constitution du groupe
 - Expression, communication, organisation du groupe
4. Les outils d'intervention
 - Intervenants et modalités d'intervention
 - Compétences ciblées

Etape 4 : Evaluer et communiquer

1. Modalités d'évaluation du projet
2. Modalités de communication et de valorisation du projet
3. Devenirs du projet, perspectives



Actions :

- ▲ Mise en place de groupes de parole tous les 15 jours (hors heures de cours)
 - Tous les élèves peuvent y assister (au besoin, un dédoublement sera effectué)
 - Un pool d'intervenants potentiels parmi les acteurs listés plus haut, adaptés aux thèmes abordés
 - Au début, thèmes de discussions imposés
 - Ensuite, thèmes proposés par élèves à l'avance, afin de pouvoir faire venir des intervenants appropriés

- ▲ Mise en place d'un système "d'élèves-relais" sur la base du volontariat
 - Suite aux groupes de discussion, les élèves peuvent être aptes à orienter les élèves ayant certains problèmes vers des interlocuteurs appropriés
 - Tiendront un stand lors de la Journée de la Femme

- ▲ Mise en place d'une séance par trimestre ouverte aux parents
 - Chacune est orientée sur un grand thème : sexualité, diététique, droits de la femme dans la société. Le but est de l'information aux parents sur ces thèmes, et non pas d'informer ce que les élèves font dans le cadre de ce projet
 - Au moins un intervenant à chaque fois (partie magistrale de la séance)
 - Discussion et réponse aux questions des parents (partie interactive de la séance)
 - Eventuellement sous forme de buffet

- ▲ Pendant les heures de cours : tout au long de l'année par les enseignants participant au projet et dans tous les niveaux de classe peuvent particulièrement insister sur les thèmes suivants :

Disciplines concernées	Thèmes traités	Description des sujets abordés
Option Arts Plastiques ou Histoire des Arts, Histoire Géographie	Education aux médias	Etudes de photographies publicitaires mettant en scène des femmes, comparaison avec des photos publicitaires d'hommes, et au cours du temps
Histoire Géographie, SES, ES, Philosophie, Français	Le droit des femmes	Historique de l'évolution de la situation des femmes dans la société française : émancipation des femmes, droit de vote, droit à la contraception et à l'avortement, accessibilité à certaines professions, inégalités de salaire, conditions d'emploi des femmes (maternité...) ...
EPS		Réflexion sur les sports "de fille" ou "d'homme", sur les barèmes différents pour les filles et garçons, sur la séparation des filles et garçons en EPS
SVT		Respect homme / femme ("La sexualité et les bases du plaisir"), maîtrise de la reproduction, protection contre les IST
SVT, EPS, Physique-Chimie		Alimentation et santé
Langues vivantes	La femme dans le monde	Axe d'étude : la femme dans les pays dont la langue est étudiée en cours, avec divers documents à l'appui (vidéos, textes, images...)

- ▲ Journée de la Femme : sous forme de stands montés par les différents acteurs
 - Demi-journée banalisée le 8/03 pour que les élèves puissent aller aux différents stands
 - Présence de 2 élèves (dont un ayant assisté à la réunion et un autre ayant participé à la réalisation du stand), un parent d'élève, un intervenant extérieur.
 - Stands :
 - Représentation de la femme dans les médias
 - Histoire : évolution de la femme dans la société
 - Orientation professionnelle des jeunes filles
 - Rapports homme/femme
 - Sexualité
 - Dangers de l'alimentation : boulimie, anorexie, ...
 - Vente de gâteaux et boissons
 - Matériel : tables, chaises, prospectus, matériel audio-vidéo, panneaux
 - Deux professeurs impliqués dans le projet auront pour fonction de gérer les imprévus, d'orienter les visiteurs.



EDUQUER A ...

Travail sur les comportements humains :

- En prendre conscience
- A différentes échelles : actions individuelle et/ou collective
- Accès à des questions existentielles

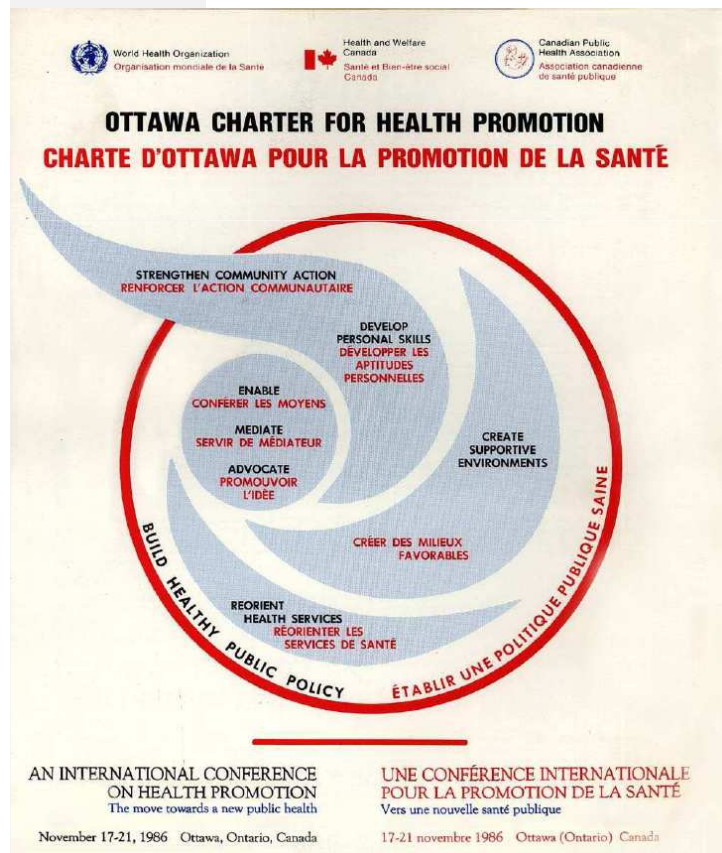
Prise en compte de valeurs :

- Attitudes
- Démarches éthiques et positives
- comportements non figés
- Pas de jugement
- Qualité de la relation enseignant / élèves
- Responsabiliser – impliquer
- Le respect

La conférence d'Ottawa 1986

Charte pour l'action (*health promotion*) =
Promotion de la santé
Objectif : « La santé pour tous d'ici l'an 2000 »

**Conférence des Nations unies sur l'environnement
et le développement (CNUED), à Rio de Janeiro,
1992**



Nécessaire mobilisation :

- Des professionnels
- Des décideurs
- D'acteurs issus de milieux divers

***Programme d'activités prévus dans le cadre d'Action 21 ; liste de 2 500 recommandations d'action pour le 21ème siècle.
Chapitre 6, Protection et promotion de la santé***